

LEXIQUE DE CHRISTINE DE PIZAN

Joël BLANCHARD et Michel QUEREUIL

Cette version électronique se fonde sur :

Joël Blanchard et Michel Quereuil, *Lexique de Christine de Pizan*, Paris, Klincksieck, 1999 ; 1 vol., V-401p. (C.N.R.S., Institut national de la langue française, Matériaux pour le *Dictionnaire du Moyen Français (DMF)*-5)

J. Blanchard et M. Quereuil dans leur Introduction précisent que ce si volume est destiné «à faciliter la lecture de Christine de Pizan (...) il ne saurait prétendre à l'exhaustivité». Dans ce lexique, la *Mutacion de Fortune* y a la prépondérance sur les autres oeuvres «parce que ce texte, en raison de son ampleur et de son caractère encyclopédique, avait initialement été choisi comme texte principal pour la constitution du lexique». Les auteurs de ce lexique signalent qu'il est des mots ou des sens qu'ils ont dû renoncer à retenir comme les «mots d'usage fréquent (chose, devoir, gens...)» (déjà rédigés par les rédacteurs du *Dictionnaire du Moyen Français (DMF)* dans quelques 'articles-canevas'), les «mots grammaticaux» ou les mots dont le contexte n'était pas suffisamment clair et qu'ils n'ont retenu que «les sens qui pouvaient être illustrés par des exemples particulièrement significatifs». Ils mentionnent en outre que «les normes de présentation et de rédaction» sont pour l'essentiel celles qui ont été définies pour le *DMF*. Le système graphique qui sera utilisé pour la nomenclature, consiste selon leur principe «à retenir la graphie du français moderne si le mot existe encore aujourd'hui, à moderniser celle-ci lorsque le mot peut encore être rattaché à une famille (ainsi forge-t-on une forme *accointer* sur le substantif *accointance*, etc.), à utiliser la graphie la plus simple ou la plus répandue dans les autres cas. Quant aux accents, ils n'ont pas été utilisés pour la nomenclature, à l'exception de l'accent aigu, qui apparaît sur le E final tonique ; lorsque, dans la graphie moderne, l'accent circonflexe remplace un ancien S, ce dernier a été maintenu. Dans tous les cas où l'entrée est différente de la forme du français moderne», ils renvoient aux formes des principaux dictionnaires existants : l'*Altfranzösisches Wörterbuch* d'A. Tobler et E. Lommatzsch (T-L) ou à défaut le *Dictionnaire de l'ancienne langue française* de Fr. Godefroy (GD et GDC) et le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* de W. von Wartburg (FEW).

Il convient d'ajouter que la version électronique que nous présentons, dont le corpus de base est celui de la Bibliographie du *Lexique de Christine de Pizan* (p. III-V), mis à part les *Lament. maux France* et la *Lettre Is. Bavière* qui ne semblent pas avoir été exploités (cf. la Bibliographie générale), a bénéficié des comptes rendus de O. Collet (*Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 63, 2001, p. 153-158) et de A. J. Kennedy (*Le Moyen Âge*, 107, 2001, p. 173-174). Par ailleurs, dans la mesure où ce lexique s'inscrit dans la *Base des lexiques du moyen français*, il a été nécessaire, pour que cette version soit interrogeable, de remanier bon nombre d'articles et, par souci d'harmonisation avec les douze autres lexiques, de l'aligner sur les normes communes à l'ensemble des lexiques (voir ici la Présentation de la *Base des lexiques du moyen français*). Ainsi, p. ex., conformément aux autres lexiques, les exposants de certains homonymes ont-ils été permutés : COMBLE¹ > COMBLE² – ETRANGER¹ > ETRANGER² – VOIR¹ > VOIR³ (et inversement), etc. De même, et l'énumération suivante n'a pas la prétention d'être exhaustive, les entrées : NOCES et OBSEQUES toutes deux suivies du code grammatical : *subst. fém. plur.*, ont été remplacées par NOCE et OBSEQUE, *subst. fém.* et la

mention *Au plur.* intégrée à l'intérieur de l'article ; les conditions d'empl. «un (être) animé/inanimé» remplacées par : une pers. /une chose (ACCOLER – ALUCHER, etc.) ; les part. passés ou prés. réguliers, traités sous le verbe de rattachement, ont été supprimés (ABSCONDU, s.v. ABSCONDRE – ADUISANT, s.v. ADUIRE, etc.) ; les emplois au pluriel des substantifs ont été remplacés par : *Au plur.* (ACCORD – AFFLICTION – ARME, etc.) ; et enfin, *empl. subst. / adj.*, remplacé par *adj. / subst.* (AINSNÉ, etc.) ; *Inf. en empl. subst.* par *Inf. subst.* ; [*Allégorie*] par *P. personnif.*

En plus de ces retouches formelles plutôt 'techniques', nous avons procédé à quelques corrections de fond (COMPAGNE / COMPAGNIE – CONSOMMER / CONSUMER – COUVERTOIR / COUVERTURE – ERREUR¹ / ERREUR² – FOSSE / FOSSÉ – HIDEUR / HIDEUX – LABEUR / LABOUR...), dont nous nous bornerons ici à relever, à titre informatif, un échantillonnage des plus importantes.

Les entrées

Il a paru indispensable d'isoler les composés traités sous le mot de base correspondant :

AVANT-GARDE < GARDE – BEC-DE-FAUCON < BEC – ENTRAFFOLER < AFFOLER – ENTRASSEMBLER < ASSEMBLER...

- d'extraire des mots rares ou nouveaux de leur contexte pour en faire des entrées autonomes : POIX – PROVOIRE – REPARER...

- de dégrouper un certain nombre d'entrées, soit pour marquer qu'un vocable est suffisamment lexicalisé pour être autonome, soit en raison d'une étymologie distincte :

ABREGER > ABREGER et ABREGÉ – BENIR > BENIR et BENOIT – ETUDE > ETUDE et ETUDIE – GRIEVETÉ > GRIEVETÉ et GRIETÉ ...

- d'introduire un exposant, en cas d'homonymie :

APPERT > APPERT¹ (FEW XXV *aperire*) / APPERT² (FEW III *expertus*), de même pour COME (FEW II-2 *coma* / FEW II-2 *culme*) – CUSTODE (FEW II-2 *custos* / FEW II-2 *custodia*) – ESTOC (FEW XVII *stoken* / FEW XVII **stok*) ...

À l'inverse,

- des entrées multiples ont été regroupées sous une entrée unique :

FLOSSOIE et FLASSAIE (où le même passage est cité) > FLASSAIE
RECORDER¹, verbe trans. et RECORDER², inf. en empl. subst. > RECORDER, verbe

- d'autres ont été supprimées, soit au profit d'une entrée déjà existante, soit au profit d'une nouvelle entrée :

ACCOUCHER > ACCOUCHEE – AIMABLE > AMIABLE – ASSOUDIR > ESSOUDIR – DEBITEUR > DETTEUR – OUTIL² > OSTEAU (p. conséquent OUTIL¹ > OUTIL) – PUBLIEREMENT > PLURIEREMENT – USURPATION > EXURPATION, etc.

Les renvois

Les commentaires sous les renvois ont été supprimés : BRISE – ENNARCION – FOULAS... ; seules, et ce pour un maximum de clarté, les locutions ont été retenues ici : SCIATIQUE ...

Les catégories grammaticales

Les catégories manquantes ont été ajoutées : ASSOUAGIR – BESTIAL – CHAUSSE-TRAPPE...

- certaines catégories ont été corrigées :

AFFIN, adj. > subst. masc. – COMPASSIONABLEMENT, adj. > adv. – GOBE, subst. fém. > adj. ...

- et en particulier, le genre d'un certain nombre de substantifs corrigé :

BLASPHEME – BOUCHE – CERCLE ...

Notons que la règle générale est d'indiquer pour chacun des vocables l'emploi qui est attesté dans les textes, abstraction faite des emplois relevés par les dictionnaires.

Les verbes sont, dans la mesure du possible, étiquetés *verbe* et les emplois rejetés dans le corps de l'article. C'est pourquoi, lorsque 'verbe' est suivi soit de plusieurs emplois soit d'emplois différents de ceux qui sont attestés, nous notons seulement *verbe* et donnons à l'article une construction grammaticale. Ainsi, l'étiquette *verbe* remplace-t-elle *verbe trans. et intrans.* pour des mots comme :

ALLANGOURER – AOUTRER – BOUGER – BRUSLER – ECONSER ... (respectivement attestés comme part. passé en empl. adj., empl. trans., empl. pronom., empl. pronom. et inf. subst.). Cette même étiquette est retenue pour FOURVOYER présenté comme verbe trans. mais attesté seulement en

empl. pronom. et part. prés.en empl. adj. et pour GUERMENTER présenté comme verbe trans. et intrans. et attesté en empl. pronom. et inf. subst.

Toutefois, pour éviter des interventions trop nombreuses par rapport au lexique publié, nous gardons l'indication verbe + un emploi (trans. / intrans. / pronom.) lorsque cet emploi est bien celui que l'on trouve dans les exemples :

ABEJAUNER, verbe trans. – ABONDER, verbe intrans. – ALUSER (S'), verbe pronom., etc. (à noter que la mention pronom. n'est retenue que pour les verbes essentiellement pronominaux, c'est pourquoi : ACQUITTER (S'), verbe pronom. > ACQUITTER, verbe (l'empl. pronom. figure à l'intérieur de l'article).)

Les part. prés. ou passés employés comme adj. ou comme subst. sont généralement traités sous le verbe, mais ils sont présentés en vedette autonome s'ils sont suffisamment lexicalisés en tant qu'adj. ou subst. Par conséquent :

ADURCIR – ENROUER verbe trans. > ADURCI – ENROUÉ adj. – CONTREFAIRE, verbe trans. et intrans > CONTREFAIT, adj., etc.

La même règle est suivie pour les autres catégories grammaticales :

SAVANT, adj. et subst. masc. (attesté uniquement comme subst.) > SAVANT, subst. masc., mais inversement : AMOUREUX, adj. > AMOUREUX, adj. et subst. masc. — CHAUD, adj. > CHAUD, adj. et subst. masc. ...

Notons que lorsque le genre du substantif est donné comme variable dans les dictionnaires et qu'il est indéterminable dans les exemples cités, le code grammatical se réduit à subst. : MURMURE – COUDRE¹, etc. ; la mention subst. masc. et fém. est réservée aux subst. attestés à la fois au masculin et au féminin : DIFFAME – HARDI... et par conséquent : BAUME, subst. masc. > BAUME, subst. masc. et fém. – MERITE, subst. fém. > MERITE, subst. masc. ou fém., etc.

La rubrique des dictionnaires

Du fait de sa spécificité par rapport aux autres lexiques, nous avons renoncé à reproduire cette rubrique dans la présente version. Le renvoi systématique au FEW semble combler cette lacune.

Le contenu des articles

La structure

Le changement de code grammatical a entraîné dans la majorité des cas la restructuration des articles selon une construction grammaticale où les chiffres romains correspondent à des emplois et/ou à des constructions :

AVISER, verbe trans. et intrans. > AVISER, verbe
 I. Empl. trans.
 II. Empl. intrans.
 III. Empl. pronom.
 IV. Part. passé en empl. adj.

La définition

Pour faciliter l'interrogation des lexiques, [*Même sens*] a été remplacé par une définition : v.

MEUBLE¹.

Pour que la définition soit la plus précise possible, elle a quelquefois été complétée :

FRANÇAIS "Français" > "Langue française" – MIXTE "Gracieux" > "Compétent" – MORTEL² "Mortaise (?)" > "Mortier" (d'après l'édition) – RHUMATIQUE "Susceptible de provoquer le rhume, frais et humide" > "Susceptible de provoquer des rhumatismes".

Les syntagmes et locutions

Certains ont été ajoutés :

Beste mue, s.v. *mue* - *Ciel de feu / premier ciel*, s.v. *ciel* - *Main ne soir*, s.v. *main* – *Premier / second / tiers age*, s.v. *age*, etc.

D'autres ont été déplacés :

Mouche à miel traité s. v. *miel* a été placé s.v. *mouche* – *Gingembre coulomb*, qui est une correction d'après le DEAF G 736, de *Gingembre colom* traité s.v. *colom* a été placé s.v. *gingembre*, etc.

Les exemples

Ont été supprimés ceux des exemples qui sont sans rapport avec le mot vedette :

EVESCHÉ (ex. 1) – FORLIGNER (ex. 2) – MALMETTRE > ajouté à la nomenclature, etc. ; l'attestation d'Evrart de Conti citée s.v. GOUTTE² qui ne se justifie pas dans le lexique de Christine de Pizan ; et, au contraire, pour les mots rares, ont été ajoutés des exemples supplémentaires :

RESINE – RIC A RIC...

Certains contextes paraissant trop courts ont été allongés : AISSELLE – FLATTER – FLEURETER – GESTE – MUSARD – QUART – RHUMATIQUE...

Les coquilles de saisie ou des éditions de textes ont été corrigées : CLOSE – COMPASSER – GINGEMBRE – GERMAIN

Ajoutons que, pressée par le temps, nous n'avons pas pu généraliser tous ces procédés à l'ensemble du lexique. Nous aurions également souhaité pouvoir intégrer ne serait-ce que les glossaires de textes parus depuis la publication du *Lexique de Christine de Pizan*, complétés par leurs comptes rendus, nous pensons plus particulièrement au *Livre du duc des vrais amans* (Medieval & Renaissance texts & studies, 1995 ; cr. G. Roques, *Revue de linguistique romane*, 59, 1995, p. 637-639), au *Livre du corps de policie* (Champion, 1998 ; cr. M. Pinvidic, *Revue de linguistique romane*, 63, 1999, p. 293-305) et à l'*Epistre Othea* (Droz, 1999 ; cr. G. Roques, *Revue de linguistique romane*, 64/1, 2000, p. 271-272 et P.-Y. Badel, *Romania* 118/3-4, 2000, p. 560-561). D'autres aménagements envisageables, avec les actuels moyens informatiques, auraient mérité d'être apportés au *Lexique de Christine de Pizan* et nous regrettons notamment de n'avoir pas eu l'occasion de vérifier les attestations tirées d'anciennes éditions dans des éditions plus récentes, dans la mesure où «la bibliographie ne comprend pas toujours les éditions les plus récentes» (cf. CR. de A. J. Kennedy, p. 174).

Béatrice STUMPF